



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **9 avril 2018**

Décision n° **CP-2018-2343**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à Mme la Conseillère Clotilde Pouzergue et M. le Conseiller Guy Barret pour un déplacement à Paris le mercredi 28 mars 2018 - Participation à une rencontre avec la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Immobilier

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kabalo

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 30 mars 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 10 avril 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Veron, Hémon, Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : Mme Bouzerda (pouvoir à M. Brumm), M. Le Faou (pouvoir à Mme Peillon), Mme Poulain (pouvoir à M. Grivel), M. Suchet (pouvoir à M. Abadie), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : M. Rousseau.

Commission permanente du 9 avril 2018**Décision n° CP-2018-2343**

objet : **Mandat spécial accordé à Mme la Conseillère Clotilde Pouzergue et M. le Conseiller Guy Barret pour un déplacement à Paris le mercredi 28 mars 2018 - Participation à une rencontre avec la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Immobilier**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 27 mars 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.27.

Madame Clotilde Pouzergue, Conseillère métropolitaine et Maire d'Oullins ainsi que monsieur Guy Barret, Conseiller métropolitain et Maire de La Mulatière, sont invités à se rendre à Paris le mercredi 28 mars 2018 pour échanger avec la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Immobilier sur les démarches urbanistiques initiées par cette dernière.

L'objectif principal de cette mission, pour la Métropole de Lyon, est d'étudier des solutions pour le projet de la reconversion du site de La Mulatière dans les années à venir. La visite de la station Gare des mines - Porte d'Aubervilliers, modèle de reconversion d'un site SNCF, constitue le principal temps fort de la journée.

L'organisation de ce déplacement n'a pas permis d'inscrire en temps voulu, à l'ordre du jour de la dernière séance de la Commission permanente, le mandat spécial.

Conformément aux articles L 3611-3 et L 3123-19 du code général des collectivités territoriales, la Commission permanente doit donner un mandat spécial à l'élu concerné. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à madame la Conseillère Clotilde Pouzergue et monsieur le Conseiller Guy Barret pour un déplacement à Paris le mercredi 28 mars 2018, pour participer à une rencontre avec la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Immobilier.

2° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - compte 65312 - fonction 031 - opération n° 0P28O4667.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 avril 2018.